PRÊT DE MATÉRIEL

Cette fiche est à photocopier en plusieurs exemplaires !

A ENVOYER A L'OCCE 93

Mode d'emploi :

1. Téléphoner au 01.48.49.12.53 pour vous assurer de la disponibilité du matériel que vous souhaitez emprunter.
2. Confirmer la réservation par écrit, avec cette fiche dûment remplie, accompagnée d'un chèque de caution de 100 euros libellé à l'ordre de l'OCCE 93. Cette confirmation doit nous parvenir dans les quinze jours qui suivent votre appel téléphonique.
3. Les délais des prêts peuvent varier d'une semaine (le plus courant) à deux mois (si vos projets le nécessitent), en fonction du matériel.

ATTENTION : LES COOPÉRATIVES DOIVENT ÊTRE EN RÈGLE !

(Compte rendu, cotisation envoyée ainsi que l'attestation d'assurance)

NOM du responsable de l'emprunt : ……

NOM de l'école : ……

ADRESSE : ……

TÉL (école) : …… TÉL (personnel) : ……

ASSURANCE (MAIF, MAE, AUTRE) : ……

Sollicite, auprès de l'OCCE, un prêt de (description du matériel) : ……

……

Lieu d'utilisation : ……

Du mercredi :	Jour précis d'utilisation :	Au mercredi :
..... APRES 10h30	……	…… AVANT 10h30
Rappel : les jeux de kermesse sont à emprunter du à l'école Henri Barbusse 1 à Clichy-sous-bois (téléphoner au 01.43.32.87.93) Les malles pré cinéma se trouvent au cinéma Le Trianon de Romainville. (téléphoner au 01.48.45.68.53)		

Merci de penser aux collègues en respectant les dates et horaires de retour.

Le chèque de caution est récupérable

si le matériel emprunté est rendu dans les temps et en bon état. Dans le cas contraire, la caution sera versée sur le compte de la coopérative qui aura été gênée (décision du C.A. du 31/01/94)